



## LES TARIFS MUNICIPAUX

<b>EAU</b> du 1er mars 2018 au 28 février 2019 100 m3 gratuit pour toute construction neuve	Abonnement: 45 € Prix du m3 : 0.97 €
---	---

<b>CONCESSIONS CIMETIÈRE</b> tarifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2019 (identique 2018) <i>Caveau communal gratuit pendant 1 an</i>		50 ans	30 ans	15 ans
	Caveaux	160.00 €	100.00 €	50.00 €
	Tombe	80.00 €	50.00 €	25.00 €

Columbarium et jardin du souvenir : tarifs 2019			
	10 ans	20 ans	30 ans
Alvéoles	350 €	700 €	1000 €
Taxe jardin du souvenir : 75 €			


 <b><u>GARDERIE</u></b>	du 1er septembre 2018 à juin 2019		
	<b><u>Journée</u></b> Tout dépassement d'horaire sera facturé 6.50 € par quart d'heure	1 enfant	3,5 €
		2 enfants	5,5 €
		3 enfants	6,5 €
	<b><u>Mois</u></b> Tout dépassement d'horaire sera facturé 6.50 € par quart d'heure	1 enfant	17 €
		2 enfants	25 €
		3 enfants	31 €

	les tarifs à compter du 1er janvier 2019		
		sans cuisine	avec cuisine
 <b>SALLE POLYVALENTE</b>	Habitants commune	135 €	170 €
	Autres	280 €	360 €
	Associations commune <i>location annuelle et au-delà de 3 manifestations</i>	46 €	76 €
	Associations commune <i>location occasionnelle et jusqu'à 3 manifestations par an</i>	gratuit	gratuit
Forfait ménage (option) pour les particuliers : 100.00 € Personnel communal : 1 manifestation gratuite par an			
Caution : 500.00 €			

### Participation des familles au transport scolaires

Les tarifs sont donnés pour une année et par enfant  
(de septembre 2018 à juin 2019).

La navette entre Saint Denis et Masléon et celle de Saint Denis vers L'ALSH de saint Léonard de Noblat, le mercredi sont gratuites. La commune prend en charge la différence entre le tarif demandé par le Conseil Départemental et le versement effectué par les parents

 <p><b><u>TRANSPORTS</u></b> <b><u>SCOLAIRES</u></b></p>		Primaire	Secondaire
	1 enfant	60 €	65 €
	Familles avec plusieurs enfants (tarif appliqué à partir du 2ème enfant)	32,50 € 10 € à partir du 3ème enfant	32,50 € 10 € à partir du 3ème enfant

### GITE COMMUNAL

 <p><b><u>GÎTE COMMUNAL</u></b></p>		tarifs au 1er janvier 2019.
	Week-end (2 nuits)	170 €
	Semaine (basse saison)	265 €
	Semaine (moyenne saison)	315 €
	Semaine (haute saison)	410 €
	Semaine (très haute saison)	430 €
	Au mois (basse saison)	810 €
	Vacances de Noël	225 €
	Nuit supplémentaire	1/7 <sup>ème</sup> du tarif semaine
Caution de 500 € -- OPTION FORFAIT MENAGE : 100.00 €		
Location de draps : 11.00 € / lit (obligatoire pour les entreprises)		

Participation de la commune au séjour centre de vacances, accueil de loisirs sans hébergement et classe de découverte scolaire (excepté voyages subventionnés par la commune).

2.50 € par enfant et par jour

1.00 € par enfant et par demi-journée

**➤LOCATION BARNUM (à compter du 1er septembre 2018)**

<b>Libellé</b>	<b>Tarif</b>	<b>Caution</b>
<b>Habitants de la commune uniquement</b>	<b>50.00 € pour la salle polyvalente</b>	<b>1 000.00 €</b>
	<b>100.00 € À domicile</b>	<b>1 000.00 €</b>
<b>Associations Communes</b>	<b>GRATUIT</b>	<b>1 000.00 €</b>
<b>Commune de la Communauté de Communes</b>	<b>GRATUIT</b>	

**L'installation du barnum (montage et démontage) sur le territoire de la commune sera effectuée uniquement par les employés communaux**